



Convocation tribunal par huissier

Par **Stachowski aurelie**, le **06/12/2018** à **16:54**

Bonjour nous avons eu un soucis de depot d un sac de jouet dans le bois d'un village pres de chez nous maiq nou ne savons pas comment il a atteri la sachant que dans se sac se trouvait une carte avec notre nom. Nous avons ete convoqu?s a la gendarmarie pour une audition. 2 mois apres nouq recevons par huissier une convocation pour passer devant le tribunal en janvier. Est on sur d avoir une peine etant donné que nous allons direct au tribunal ou peut on avoir l espoir encorz d un sans suite ou rappel a la loi? Merci de votre reponse